

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 34

Artikel: Lettres de Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Exposition universelle de 1867.

Le comité vaudois pour l'exposition universelle de Paris, en 1867, vient d'expédier une circulaire à toutes les personnes qui lui ont adressé des demandes d'admission pour cette exposition. Il résulte de cette circulaire que la place dont la Suisse dispose dans le palais de l'exposition est fort restreinte, vu le grand nombre des exposants qui se sont fait inscrire et qu'elle est même insuffisante pour un certain nombre de classes. C'est essentiellement dans le premier groupe, celui consacré aux beaux-arts, que le manque de place se fait le plus sentir: 113 exposants avec 235 œuvres d'art demandent 480 mètres carrés de parois verticales et 9 mètres carrés environ de surface horizontale, et la place dont la Suisse peut disposer ne contient que 159 mètres carrés de parois verticales et 4 à 5 mètres carrés de surface horizontale. Les œuvres annoncées par Genève demandent à elles seules 278 mètres carrés, exactement le double de ce qui est attribué à la Suisse toute entière. La commission fédérale pour l'exposition se verra donc dans l'obligation de réduire considérablement, pour cette classe, les espaces demandés, et, dans tous les cas, ne pourra accorder à chaque artiste que l'exposition d'une de ses œuvres.

Le plan détaillé du compartiment suisse, dressé par les soins de l'architecte que le Conseil fédéral a délégué à cet effet, montre que l'on a tiré le parti le plus complet de l'emplacement qui nous a été accordé; aussi, dans la plupart des classes, pourra-t-on parvenir à disposer très heureusement le plus grand nombre des produits annoncés. Ce n'est guère que les objets de grandes dimensions, les machines entre autres, qui pourraient se trouver à l'étroit dans l'intérieur du palais. Le Conseil fédéral a songé à construire dans le parc un bâtiment spécial qui recevrait les produits de différentes classes et surtout de celles qui se rapportent aux machines, qui ne pourraient absolument pas être logées dans le Palais lui-même. On verrait dans ce bâtiment différents appareils de chauffage, des planches, ardoises, matériaux de construction, des machines et instruments pour l'agriculture, des roues hydrauliques, pompes, ventilateurs, machines à vapeur, machines à fabriquer le papier, voitures, etc.

La construction de ce bâtiment n'est cependant pas encore assurée; d'un côté, il n'est pas certain que le comité impérial de Paris consente à laisser exposer certains produits en dehors des emplacements qui leur sont expressément affectés, et cela afin de ne

pas rompre l'harmonie générale du plan de l'exposition; d'un autre côté, il est fort possible que les ressources financières dont peut disposer l'autorité fédérale ne lui permettent pas cette construction. Dans tous les cas, le Conseil fédéral est bien décidé à faire tout ce qui dépend de lui pour que tout ce qui mérite d'être exposé obtienne la place qui lui revient et pour que l'exposition suisse soit aussi complète que possible.

S. C.

Lettres de Lausanne.

II.

Je ne te reconnais plus, Ulrich; deux lettres de toi dans l'espace de douze jours!... Il n'est plus le temps où tu ne m'écrivais que tous les six mois. Ah! je vois bien que les sentiments dont ton cœur déborde ont besoin de se verser dans le cœur d'un ami. J'ai éprouvé une véritable et sincère joie en ouvrant la petite boîte qui contenait le portrait de celle qui doit bientôt partager ta destinée; quelle figure agréable et sereine, quel sourire affectueux, que de franchise et d'amour dans ce regard, que de bonté sur ces lèvres! Crois-le, cher Ulrich, je garde ce médaillon comme un souvenir sacré du meilleur de mes amis.

Il faut que je te le dise, cependant, malgré les éloges que tu me fais de la société dans laquelle tu vis, malgré les beautés parmi lesquelles ton cœur a fait son choix, ce n'est pas seulement à Mayence qu'il y a de jolies et aimables femmes; les bords du Léman sont très bien dotés sous ce rapport. Tu penses peut-être que je vais te vanter les femmes de Montreux, dont les touristes parlent dans leurs relations de voyages; du tout, elles ont une réputation qu'ont bien voulu leur faire tous ceux qui ont écrit sur ce pays; ils se sont plu à embellir les filles d'Eve dans cet Eden du canton de Vaud. Quant à moi, j'ai visité Montreux plusieurs fois sans jamais y rencontrer les femmes qu'on nous dépeint; toutes celles que j'y ai vues peuvent facilement trouver leurs rivales dans mainte autre localité. Ce que j'ai remarqué de plus intéressant chez elles, c'est leur costume aussi simple que gracieux et qu'on regrette de voir disparaître de jour en jour au contact des étrangers, qui apportent là des habitudes de luxe et menacent de transformer en marchands de côtelles tous les habitants de la contrée.

Le corsage noir, les manches blanches et bouffantes, le large chapeau de paille des femmes de Montreux caractérisent le costume national auquel ces braves

gens devraient rester attachés comme aux vignes qui les ont vu naître et qu'ils cultivent avec tant de courage et de persévérance. Mais à Lausanne les jolies femmes ne sont point rares; il suffit de se promener le dimanche sur la belle place de Montbenoît, de passer sur le Grand Pont un beau jour de printemps, de s'arrêter un instant sur la place de St-François, à la sortie du service divin, ou de jeter un coup d'œil dans un bal pour être ébloui à la vue de tant de mignonnes Lausannoises et pour prendre la résolution de se fixer ici à perpétuité.

Pendant la semaine, toute la classe bourgeoise travaille; la fille du négociant est au comptoir, la modiste est esclave de ses broderies, dès l'aube la couturière est à l'ouvrage. L'aristocratie seule se promène. Elle n'en est pas plus intéressante.

Mais vient le dimanche, et toutes ces laborieuses jeunes filles abandonnent la chaise de travail, ouvrent leur petite garde-robe et se parent d'une toilette simple, mais d'un goût parfait, qu'elles portent à ravir. Une robe d'indienne, un pince-taille de soie noire qui laisse voir en s'entrouvrant sur la poitrine un garibaldi blanc, un joli chapeau rond garni de quelques fleurs et d'un long velours qui flotte sur les épaules, voilà les atours bien modestes mais séduisants de ces charmantes Lausannoises, au regard en apparence timide, à la tournure aisée, au babil plein de franchise et d'amabilité. C'est plus qu'il n'en faut pour tourner la cervelle à un nouveau débarqué comme moi.

La fête des fanfares a égayé pendant trois jours la ville de Lausanne et les nombreux visiteurs des environs. J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à suivre les réjouissances de cette famille vaudoise. Rien ne peut rendre l'animation du banquet auquel j'ai assisté à quelques pas de distance, sans cesse dérangé par le factionnaire qui gardait l'enceinte. Que d'entrain, de fraternité, quels discours chaleureux, mais aussi que de vin versé!... Comme on lève le coude dans ce pays! En pareilles circonstances, chaque Vaudois devient une cascade; c'est inouï. Et ce qu'il y a de curieux ici, c'est qu'on voit tout le monde boire et chacun critiquer l'ivrognerie.

Parmi les ornements des rues pendant la fête, j'ai remarqué deux devises que je ne puis m'empêcher de te faire lire. Il est vrai qu'elles ne brillent ni par la richesse de la rime, ni par la coupe du vers, et que le hiatus ne s'y insinue pas mal; mais elles ont une allure qui a bien son mérite. Les voici:

Sonnez clairons,
Le souffle c'est la vie;
Vous, bombardons,
Ronflez, je vous en prie!

Laissons pour aujourd'hui les fusils à aiguille,
Les obusiers et les canons,
Et vivons gaiement en famille
Dans le pays que nous aimons.

Enfin, je ne pourrais mieux te peindre ce bon peuple au milieu duquel je me suis fixé qu'en transcrivant ici le tableau de mœurs qui va suivre et qui est dû à la plume de M. Vulliemin, l'un des écrivains les plus distingués de la Suisse romande. Après avoir fait la des-

cription d'une des fêtes les plus célèbres de la Suisse, il dit:

« C'est ainsi que se montre le canton de Vaud dans ses jours de fêtes. Dans la vie journalière nous le retrouvons ce que nous venons de le voir dans l'abbaye des vigneron, joyeux enfants du dieu de la treille. Le vin lie les amitiés. L'affligé cherche dans le vin l'oubli de ses peines. C'est au cabaret, le verre en main, que les affaires se nouent et se terminent le plus souvent. Le Vaudois a du fidèle dieu du vin la bonhomie fine et gaieuse, la grosse plaisanterie, l'insouciance et la sensualité. La vie agricole plaçant l'homme constamment aux prises avec la nature, exerce en lui l'esprit d'observation, la réflexion et le bon sens. Ces qualités se développent librement chez un peuple protestant et républicain. Mais lorsque le peuple est ami du vin, elles s'unissent à un état plus ou moins habituel de fièvre et d'exaltation. On s'enflamme et l'on se refroidit, on s'irrite et l'on s'apaise, on s'élance et l'on retombe; on est à la fois lourds et mobiles, prompts à entreprendre et prompts à se lasser, attachés à la coutume et disposés à se prêter aux mœurs nouvelles avec une extrême flexibilité.

» Tels sont nos Vaudois; doués d'un génie naturel qui les rend propres à tout, ils sont retenus par une force d'inertie qui ne leur permet le plus souvent d'atteindre qu'à la médiocrité. Dans leur présomption, ils ne croient pas que rien leur soit impossible, et les difficultés les arrêtent, la lassitude les gagne assez promptement. Ils renvoient ce qui demande un effort: « A demain, disent-ils, on *verra voir*. » Ils sont plus gaillards qu'agiles, plus malins que perfides, plus renfermés que cachés. On ne se figurerait pas, en voyant leurs traits vagues, leurs bras tombant sur les côtés, en les entendant s'exprimer avec lenteur, ce qu'ils recèlent de sens et de finesse d'esprit. C'est surtout à l'étranger, et portés sur un plus grand théâtre, qu'affranchis des chaînes de l'habitude ils ont montré ce que, sous leur sommeil, ils recèlent d'aptitudes diverses. »

Eh bien, Ulrich, comment trouves-tu ce tableau? viendras-tu, malgré les quelques nuages qu'il a dans son ciel, faire ton voyage de noces à Lausanne, ou préféreras-tu Paris et l'exposition universelle?...

Tout à toi,
ADRIEN.

Concours agricole de Genève.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'un grand concours a été organisé pour le 29 août prochain, par les soins de la Société d'agriculture de la Suisse romande. Tous les produits agricoles de la Suisse seront admis au concours, ainsi que les machines et outils servant à l'agriculture, quelle que soit leur origine. La gravité des circonstances actuelles avait fait songer à un renvoi de l'exposition, mais le comité ne pense pas que la situation soit tellement critique, dans notre heureux pays surtout, pour qu'il faille aller au devant des nombreuses difficultés qu'amènerait le renvoi d'une solennité en vue de laquelle il a été fait déjà beaucoup de dépenses et qui est bien près de s'ouvrir.

La commission du concours agricole fait donc un